



Extrait du Le Journal des Alternatives

<http://journal.alternatives.ca/spip.php?article7375>

Aux arbres Campivalenciens !

- Journal des Alternatives - Publications - Opinions -



Date de mise en ligne : jeudi 23 mai 2013

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

PHOTO: J. SWARTZ / ASSOCIATION VEILLEUX

Avec l'arrivée du printemps, nous ne pouvons qu'admirer la beauté de la nature qui renaît et en particulier les arbres qui bourgeonnent, fleurissent et embellissent l'environnement dans notre cité. La ville de Salaberry-de-Valleyfield s'implique beaucoup dans ce sens. Il suffit de voir le travail fait au Chemin Larocque ou sur la rue Maden et des efforts d'embellissement du Vieux Canal. Il y aussi les projets à venir sur les berges de la rivière Saint-Charles. D'autres endroits mériteraient qu'on s'y attarde en particulier le Boulevard « Taschereau-Langlois » !

La ville vante à juste titre sur son site internet l'importance des arbres : purification de l'air, production d'O₂, rafraîchissement, protection, richesse, embellissement du paysage... Le but est louable, inciter les citoyens à planter des arbres. Au fait, pourquoi notre cité n'organiserait-elle pas une distribution d'arbres à chaque nouveau résident en guise de taxe de bienvenue ?

Notre ville a adopté un plan d'action et de développement durable (PDD-E) qui doit dicter ses orientations jusqu'en 2020. On y trouve des chapitres sur la plantation et la protection des arbres et la conservation des milieux naturels. Les directives qui y sont énoncées doivent orienter toutes les démarches relatives au développement industriel, à l'agriculture, l'urbanisation dans Salaberry-de-Valleyfield. De plus, nous avons un nouveau règlement sur la coupe des arbres qui est certes un peu moins restrictif que le précédent pour le rendre plus opérationnel.

En fait, qu'en est-il de ces nobles principes ? Que pèsent les belles actions réalisées et les projets par rapport au charcutage des derniers boisés de notre municipalité ? Il suffit de voir ce qui s'est passé quand l'autoroute 30 est passée dans les boisés derrière le secteur Saint-Timothée. Combien d'arbres ont été coupés ? Combien seront replantés ? Cette voie de communication est certes nécessaire, mais on aurait dû mettre en place des mesures compensatoires. En plus dans la portion boisée restante, des routes ont été tracées et des affiches d'une grande entreprise de construction les mettent en vente ou en location. Sûrement pas pour en faire une zone de protection ! Il y a aussi toute une bande de terre correspondant à l'emplacement de l'ancien canal. C'est un endroit idéal pour replanter.

Alors que notre municipalité et notre MRC sont de celles qui ont le moins de surfaces boisées (10 %), alors que des groupes de concertation se penchent sur la nécessité de couloirs verts, alors que beaucoup de citoyens prennent soin de leurs arbres, nous laissons aux mains de promoteurs nos derniers boisés. Il est temps de se ressaisir. Il faut protéger les boisés et planter les zones qui longent les autoroutes 30 et 530 avant qu'elles soient accaparées par des spéculateurs ou mises en culture, sinon le PADD-E ne sera qu'un beau rêve.

Tous les terrains autour des autoroutes 30 et 530 qui seront rétrocédés par le ministère des Transports à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield doivent être protégés et plantés en arbres.

Post-scriptum :

Crédit photo : Arbre Évolution / Flickr